L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

## NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 12 FEVRIER 1886.

# PETITES ANNONCES.

### DEMANDES.

ON Demande une bonne domestique de maison. S'adresser rue des Remparts entre Conti et Bienville No 55. 11 fév—

ON demande—Une jeune fille, française ou créole-comme gardienne pour un enfant de 3 ans. S'adresser au No 331 coin Coliseée et Picasonta. 7 fév—

### A VENDRE.

A VENDRE—Une maison à deux étages pour magasin et résidences, située au No 40 rue Washington, coin St-Thomas, avec écuries, dépendances, etc. C'est un des coins les plus fructueux dans le 4ème district de cette ville. Conditions, faciles. S'adresser à Alphonse Philips, chambre No. 5, Bâtisse Denégre, 32 rue Carondelet. 24 jan—2 sem—dim mar ven

# ASSURANCES

## Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nile-Orléans.

(The Firemen's Insurance Company of New-Orleans.)

**Bureau, No 33 rue du Camp.**

ONZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie le tableau suivant de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre 1885.

| | | |
|---|---|---|
| Primes sur risques d'incendie..... | $115,644 66 | |
| de rivière..... | 7,773 86 | |
| maritimes..... | 5,895 13 | |
| | $130,313 65 | |
| A ajouter primes non acquises pour 1884..... | 40,206 60 | |
| | $170,520 25 | |
| A déduire: | | |
| Pertes d'incendie..... | $43,669 76 | |
| Pertes de rivière..... | 4,893 85 | |
| Pertes maritimes..... | 2,970 62 | |
| Réfaction..... | 17,457 12 | |
| Réassurances..... | 15,200 22 | |
| Primes remboursées..... | 8,932 52 | |
| Dépenses: Commissions, Taxes, Loyer, Board of Underwriters, Babrick, Corps de patrouille, etc., moins escompte et intérêts..... | 26,588 64 | |
| | $113,713 48 | |
| | $ 56,806 77 | |
| Réservé pour pertes non estimées..... | $ 5,107 00 | |
| Intérêt et dividendes échéances ce jour, et dividendes non réclamés, payables au demande et au crédit des billets d'actionnaires..... | 22,086 07 | |
| Réservé pour primes non acquises en 1885..... | 29,613 70 | |
| | $ 56,806 77 | |
| La Compagnie possède l'actif suivant: | | |
| Billets d'action..... | $ 6,380 82 | |
| Prêts sur nantissement et hypothèque..... | 158,101 86 | |
| Billets à ordre..... | 6,044 69 | |
| Propriétés foncières..... | 15,000 00 | |
| Argent comptant et argent en banque..... | 76,437 90 | |
| Primes en voie de collection..... | 40,215 50 | |
| Meubles de bureau, divers..... | 4,523 53 | |
| | $306,704 30 | |

PASSIF.

| | |
|---|---|
| Capital..... | $150,000 00 |
| Réserve pour pertes non estimées..... | 22,086 07 |
| Intérêt et dividendes non réclamés..... | 29,613 70 |
| Réserve pour primes non acquises..... | 129,511 23 |
| Fonds de réserve et surplus..... | $306,704 30 |

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nile-Orléans.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.

Fait sous serment par devant moi, ce 20e jour de janvier, 1886.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1886.
A une réunion du Conseil de l'Administration, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, savoir:
CINQ DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ DIX POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, ainsi que TOUT DE QUINZE POUR CENT par an.
VINGT-CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.

**Conseil de Direction.**

Jacob Aleander, Léon Bertoli, H. H. Bierhorst, Phil. Beck, Peter Blaser, P. Egan, Ellerman, Jno. Fitzpatrick, C. Taylor Gauche, Chas. Henard, A. H. Isaacson, I. N. Marks, A. A. Maginnis, Wash. Marks, T. Prudhomme, A. H. Sterrett, Otto Thomas, Jno. Everett.
22 janv—1 mois

# Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

**Bureaux No 3 1/2 rue Carondelet.**

**Seizième Etat Annuel.**

Nouvelle-Orléans, ce 18 janvier 1886.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1885.

| | | |
|---|---|---|
| Primes sur risques de feu..... | $495,464 05 | |
| Primes sur risques de mer..... | 41,553 92 | |
| Primes sur risques de rivière..... | 9,908 38 | |
| | $546,925 95 | |
| A ajouter primes non acquises de 1884, acquises en 1885..... | 152,925 00 | |
| | $699,850 95 | |
| A déduire: | | |
| Primes remboursées..... | 268,109 93 | |
| Réfaction (Rebate)..... | $24,640 18 | |
| Réassurances..... | 107,189 75 | |
| Primes sur risques non terminées..... | 136,280 00 | |
| | $431,741 02 | |
| Primes nettes acquises..... | 49,041 56 | |
| A ajouter: Intérêts et profits et pertes..... | $480,782 58 | |
| Pertes payées sur les risques de feu..... | $295,817 06 | |
| de marine..... | 23,755 20 | |
| de rivière..... | 3,112 66 | |
| Pertes non ajustées..... | 75,500 00 | |
| | $398,184 92 | |
| Commission d'agences..... | 75,402 41 | |
| Dépenses d'agences..... | 8,865 20 | |
| Taxes et licences..... | 19,022 93 | |
| Dépenses de bureau..... | 28,173 45 | |
| Dépenses casuelles..... | 3,496 72 | |
| | $517,124 69 | |
| | $36,342 02 | |
| Dividende semi-annuel de 5 0/0 déclaré au 30 juin 1885..... | $15,000 00 | |
| | $21,342 02 | |

ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Argent en caisse..... | $36,120 33 | |
| $70,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0..... | 86,100 00 | |
| $70,000 Bons des Etats-Unis 3 0/0..... | 71,400 00 | |
| $80,000 Bons Consolidés de la Nile-Orléans..... | 52,000 00 | |
| $56,200 Bons à Primes de la Nile-Orléans..... | 57,055 60 | |
| Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi..... | 15,000 00 | |
| | $317,675 93 | |
| Primes en voie de recouvrement..... | 17,693 45 | |
| Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe..... | 54,632 74 | |
| Prêts sur hypothèque..... | 54,871 34 | |
| Effets à recevoir..... | 2,965 00 | |
| Bons, actions et autres valeurs..... | 12,819 52 | |
| Meubles et installations de bureaux..... | 2,500 00 | |
| | $463,077 98 | |

PASSIF.

| | |
|---|---|
| Capital payé en espèces..... | $300,000 00 |
| Dividendes non réclamés..... | 2,640 00 |
| Pertes non réglées..... | 75,500 00 |
| Primes sur risques non expirés..... | 136,280 00 |
| | $514,420 00 |

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
G. LANAUX, Président.
LÉON SÉRÉ, Secrétaire.

Assurement et signé devant moi, notaire, ce 19 janvier 1886.
CHAS G. ANDRY, Notaire.
20 janv—1m

# G. P. MALONEY. D. S. D.

**DENTISTE.**

BUREAU ET RESIDENCE,
150 ..... RUE DU CANAL ..... 150
près Baronne.

Dentiste de convent des dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix mizonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste aux prix etabrtons. 25 ccts

# LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS.
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS,
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest.

# L.S.L.

# Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par le peuple.

# GRANDE CHANCE
—POUR—
# UNE FORTUNE
## LA COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE
FERA A LA
# Nile-Orléans,
MARDI, 16 MARS 1886,
UN
## TIRAGE TRIMESTRIEL
## EXTRAORDINAIRE
CLASSE C.

**Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immediate et la direction du**

GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE ET DU
GEN. JUBAL A. EARLEY,
DE LA VIRGINIE.

# PAS DE REDUCTION !
# Pas d'Ajournement !
## PLUS D'UN DEMI-MILLION
De Piastres distribué.
## TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE..... $150,000
UN GROS LOT DE..... 50,000
UN GROS LOT DE..... 20,000
2,279 Lots, montant en tout à
## $522,500.

Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
Dans la matinée du
MARDI, 16 MARS 1886.

# VOYEZ LE PLAN.
## PLAN EXTRAORDINAIRE.
## 100,000 Billets, à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

| | | |
|---|---|---|
| 1 Gros lot de | $150,000.. | $150,000 |
| 1 " " de | 50,000.. | 50,000 |
| 1 Lot de..... | 20,000.. | 20,000 |
| 2 Lots de..... | 10,000.. | 20,000 |
| 4 Lots de..... | 5,000.. | 20,000 |
| 20 Lots de..... | 1,000.. | 20,000 |
| 50 Lots de..... | 500.. | 25,000 |
| 100 Lots de..... | 300.. | 30,000 |
| 200 Lots de..... | 200.. | 40,000 |
| 600 Lots de..... | 100.. | 60,000 |
| 1000 Lots de..... | 50.. | 50,000 |

PRIX D'APPROXIMATIONS:

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 ..... 20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 ..... 10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de 20,000 soit ..... 7,500
2,279 Lots s'élevant à ..... $522,500

Les billets gagnants peuvent être déposés à n'importe quelle banque, express ou autre agence.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tous les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

## loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-Yorkou traites sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.
(Nous avons $5 frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.)
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées et faire des mandats sur la poste (money orders) payables à
la New Orleans National Bank,
New Orleans, La

## ANNONCES JUDICIAIRES

### VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
**E. Bermudez vs J. V. Micolo.**
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 16,341.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 février 1886, à midi, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:
Un certain lot de terre situé et se trouvant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Bompart, Bourgogne et Bienville, désigné comme lot numero deux, sur un plan dressé par Edgar Pilié, architecte, daté le 22 novembre 1884 et mesurant en mesure américaine conformément au dit plan (qui est annexé comme référence à un acte de Wm J. Castell, notaire, daté le 16 juillet 1885) vingt-quatre pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix-neuf pieds; quatre pouces et quatre lignes, avec l'usage en commun avec d'autres lots, d'une grande cour dans le fond et d'un passage ouvrant sur la rue Conti. Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant. Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—L'acquéreur devra assumer de payer et dans ce but retenir entre ses mains en dollars du prix d'adjudication, du montant actif saint pour faire face à un billet à ordre souscrit par le défendeur ci-dessus en faveur, à son propre ordre et endossé par lui pour onze cent quatre vingt trois 33 1/3 piastres, daté le 27 décembre 1884, payable dans douze mois après, portant intérêt par cent d'intérêt par an, à partir de la date jusqu'à parfait paiement et paraphé Ne Varietur, par l'Etude de Jules Ernest Fenet, notaire, et par Ernest P. Castell, notaire, daté le 16 juillet 1885, et assumer toutes les obligations du défendeur mentionné dans ledit acte de vente et dans ledit billet, telles qu'assurances &c., et la balance de l'adjudication comptant.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26jan—26—fév2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.
**Vente par le Shérif Civil du steamboat**
Godfrey T. Johnson, etc.
Veuve Cleinance Bernard vs. Octave P. Vallette
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15,105.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez (Natchez Alley), dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 février 1886, à midi, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:
La cale et le corps du bateau à vapeur ou navire nommé Godfrey T. Johnson, de la Nouvelle-Orléans, ainsi que les machines, engines, cabines, mobilier, ustensiles, etc., dans l'Ilet qui appartient ou paraît partie; lequel bateau est dûment enregistré dans le port de la Nouvelle-Orléans, et mesure net de quatre cent soixante six 466/100 où à peu près; numero de l'enrôlement 63, numéro officiel 85,755.
Le dit bateau et mobilier en ce moment dans le fleuve, à l'extrémité supérieure du chantier du Valette Dry Dock, entre les rues Olivier et Valette, dans l'Quatrième District de cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Cent étant le second et dernier encan, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur, pour ce qu'elle rapportera, a deux mois de crédit, l'acquéreur fournissant un bon avec une bonne et solvable sécurité, portant un intérêt au taux de huit pour cent par an du jour de la date de la vente, hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur aura à défrayer du montant $5 pour le droit de publication, du greffier, de l'avocat, etc., s'élevant en tout à environ cinq cent cinquante piastres ($550 00).
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2fév—2 9 13 1e

ANNONCE JUDICIAIRE.
**Grande vente par le Shérif Civil de**
Tabac—Tabac—Tabac—Tabac, Cigares—Cigares—Cigares—Cigares, Tabac à fumer, en feuilles et Tabac à chiquer. Cigares importés et du pays, etc., etc., etc.
Charles A. Worsley vs E. C. Adams—No 16,342.
F. S. Bartram vs E. C. Adams—No 16,650.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans les affaires ci-dessus, respectivement, je vendrai à l'encan, sur les lieux désignés ci-après, le SAMEDI 20 février 1886, à 10 a. m., la propriété décrite ci-dessous, à savoir:
Tous les effets, marchandises, fonds, installations, effets mobiliers et autres, situés dans la propriété No. 38 rue Decatur, dans la Deuxième District de cette ville, comprenant un fort stock de cigares importés et du pays, tabac à fumer, à chiquer et en feuilles, etc., d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.
Saisis dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9fév—9,13,17,20

ANNONCE JUDICIAIRE
**Vente par le Shérif Civil**
**D'un grand et beau stock de cigares et**
cigares importés et du pays, tabac à fumer et à chiquer—Tabac en feuilles—pipes, etc., et un grand choix d'articles pour fumeurs, etc.
Aussi des vitrines, installations, etc.
**M. et Mme John Henry Johnston vs. A. B. Martinez.**
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 16,894—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux et aux heures ci-dessous, le SAMEDI, 13 février 1886, à 10 heures 2. M., de la propriété décrite ci-après, à savoir:
Tout et séparément, le contenu, meubles, installations, etc., au rez-de-chaussée de la propriété No 7 rue du Camp, comprenant un fort stock de cigares, tabac, pipes, articles pour fumeurs et chiquers, installations, vitrines—tout d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2fév—2,6,10,13.

ANNONCE JUDICIAIRE.
**Wm Fagan, liquidateur, vs. Oscar F. Bondet.**
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15,931.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez (Natchez Alley), dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 février 1886, à midi, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:
Un, certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56,